

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des transports

Direction des mobilités routières

Arrêté du 28 octobre 2025

**portant désignation d'un fonctionnaire chargé de la recherche et de la constatation
d'infractions en application de l'article L. 1451-1 du code des transports**

NOR : TRAT2528675A

(Texte non publié au Journal Officiel)

Par arrêté du ministre des transports en date du 28 octobre 2025, Monsieur Jacques DOTU, attaché d'administration de l'État, exerçant les missions de chargé de missions transversales - contrôle des transports terrestres au sein du département transports routiers de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement d'Occitanie, est désigné pour la recherche et la constatation d'infractions aux dispositions législatives et réglementaires relatives aux transports routiers, ferroviaires et guidés, en application de l'article L. 1451-1 du code des transports.